

# PLAIES ET CICATRISATIONS



## **PUBLIC CONCERNE**

Infirmiers Diplômés d'Etat

## **OBJECTIF GENERAUX**

La cicatrisation est un phénomène complexe.

Soigner une plaie demande des connaissances, et une analyse du contexte générale de la personne.

Cette formation vise à actualiser les connaissances et les compétences des textes législatifs relatifs à la profession d'infirmier

- ***Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier, modifié par l'arrêté du 26/09/2014***
- ***Arrêté du 20 mars 2012 fixant la liste des dispositifs médicaux que les infirmiers sont autorisés à prescrire***

Elle concerne notamment les attributions dévolues aux infirmiers dans le cadre du référentiel de formation.

- ✓ Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- ✓ Compétence 7 : L'analyse de la qualité des soins et l'amélioration de sa pratique professionnelle
- ✓ Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

## **OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE**

- Rappeler les essentiels sur le rôle de la peau et la reconstruction cellulaire (cicatrisation)
- Identifier les problématiques des plaies chroniques (escarres, ulcères, plaies du pied diabétique...)
- Connaitre et appliquer les différents moyens de détersions des plaies chroniques
- Découvrir les nouvelles prises en charge
- Connaitre les textes relatifs à la prise en charge des plaies et à la prescription infirmière

## **CONTENU**

### **Théorie**

- Rappel de la physiologie de la peau et du processus de cicatrisation
- Apport de connaissance pour différencier les différentes plaies chroniques
  - Apport de connaissance pour identifier les problématiques et les traitements des principales plaies
  - Rappel sur les textes législatifs

### **Pratique**

- Exercices à travers des cas clinique/prise en charge des plaies (escarres, ulcères...)
- Echanges d'expériences
  - Travaux sur photos/vidéo
  - Présentation de dispositifs médicaux

## **DATES / DUREE / LIEUX**

2 journées les **JEUDI 8 MARS 2018** et **VENDREDI 9 MARS 2018** soit 14 heures de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h dans les locaux de l'IFSI DU BUGEY.

## **COUT DE LA FORMATION**

200 euros pour les 2 journées.

## **INTERVENANTS**

Formatrices de l'IFSI / IFAS, titulaire du D.U plaies et cicatrisations

Professionnels des services, titulaires du D.U plaies et cicatrisations

Intervenants extérieurs (D.U Plaies et cicatrisations, D.U douleur, laboratoire)

## **NOMBRE DE PARTICIPANTS**

De 8 à 12 personnes

L'institut se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre minimal de participant n'est pas atteint

# IFSI IFAS DU BUGEY - HAUTEVILLE

## PLAIES ET CICATRISATION

### FICHE D'INSCRIPTION A RETOURNER AU SECRETARIAT DE L'IFSI AVANT LE 12 FEVRIER 2018

(Après cette date, contacter le secrétariat si place disponible)

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse E-Mail : \_\_\_\_\_

ETABLISSEMENT / EMPLOYEUR \_\_\_\_\_

Secteur de soins \_\_\_\_\_

Poste occupé \_\_\_\_\_

Organisme de prise en charge (Joindre l'attestation) \_\_\_\_\_

*La direction de l'IFSI se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation si le nombre de participant est insuffisant.*

Date : \_\_\_\_\_

Nom – Prénom, titre du signataire Signature

Cachet de l'établissement

